

**PORTANT COMPOSITION DU BUREAU DE VOTE  
SCRUTIN DES 5 ET 6 JANVIER 2022  
PAR VOIE ÉLECTRONIQUE  
RENOUVELLEMENT DES REPRÉSENTANTS DES USAGERS  
A LA COMMISSION DE LA RECHERCHE**

**LE PRÉSIDENT,**

- Vu l'arrêté du président n°2021-71-DAGAP du 25 novembre 2021 relatif à l'organisation d'une élection pour le renouvellement des représentants des usagers à la commission de la recherche (CR) du conseil académique (CAC),
- Vu le procès-verbal de la réunion du comité électoral consultatif en date du 13 décembre 2021,

**ARRÊTE,**

**Article 1**

Conformément aux dispositions prévues à l'article 14-5 de l'arrêté susvisé n°2021-71 du 25 novembre 2021, il est constitué un bureau de vote électronique composé comme suit :

- Présidente : Florence DECUYPER, directrice des affaires générales et de l'aide au pilotage,
- Secrétaire : Natalia ERMILOV, responsable du service des affaires juridiques.
- Allison GUIRAUD, déléguée de liste « AGORA ».

**Article 2**

Le présent arrêté sera affiché en zone présidence.

Il sera également consultable dans le recueil des actes et des décisions à la rubrique « actes réglementaires » sur le site internet de l'université par le menu accès rapide ou via la plateforme e-Doc de l'université – Affaires Juridiques – rubrique « actes réglementaires ».

Il sera transmis à monsieur le Recteur de Région académique, Chancelier des Universités.

**Article 3**

Le directeur général des services de l'université est chargé de l'exécution du présent arrêté.



Fait à Avignon, le 13 décembre 2021

Le Président d'Avignon Université,

Philippe ELLERKAMP



Transmis au Recteur de région académique, Chancelier des universités, et publié le **15 DEC. 2021**